

SOMMAIRE

Projet d'évolution des horaires de la boutique de Combani à Mayotte.....	1
Consultation sur le projet d'évolution des horaires de l'assistance commerciale home (3900)	1
Les résolutions.....	2

Le dernier CSEE a été marqué par de **nombreuses suspensions de séance initiées par une coalition de 10 membres** dont les **résolutions proposées** n'ont eu pour objectif que de **déstabiliser**, alors que le bureau actuel a été élu à l'unanimité. Une **attitude peu constructive** au lieu de se consacrer à la **mission première du CSEE : assurer les prestations dues aux salariés**. Depuis le 4 mars, le bureau a ouvert les **droits ASC à tous les salariés** de la DORM. Force est de constater que sur les **79%** des salariés qui ont créé leur profil, **67%** ont pu voir le **remboursement sur factures traité en 48h** ou le **traitement** de la totalité ou partie de leur **chèques vacances**. **73%** ont **passé commandes pour les fêtes des pères-mères-Ste Catherine-St Nicolas**. Nous œuvrons à constamment **améliorer notre offre et notre fonctionnement**, afin de maintenir la confiance. Deux sujets d'entreprise sur des modifications d'horaires ont également été évoqués en CSEE.

Projet d'évolution des horaires de la boutique de Combani à Mayotte

✓ Consultation

A Combani, on travaillera ½ heure de moins.

Le bailleur de la galerie (CBO) a informé Orange de la réduction des heures d'ouverture, ajustant le règlement intérieur selon la fréquentation du Centre Commercial. Désormais, les **nouveaux horaires** seront de **08h à 19h** au lieu de 19h30 précédemment, et **pendant le Ramadan, de 08h à 18h**. Les dimanches « exceptionnels », sur autorisation des autorités compétentes, les horaires seront de 08h à 12h30. Selon la Direction ce dossier est jugé **transparent et sans effet préjudiciable pour le personnel de la boutique**, malgré l'absence de modification du régime de travail.

Analyse de la CFE-CGC

Le projet a pourtant été **sujet à controverses et à des critiques**, estimant qu'une phase d'information aurait été nécessaire avant sa mise en place.

Les 10 autres élus initialement en désaccord se sont ralliés à la position de la CFE-CGC Orange en validant ce sujet à l'unanimité certainement par **peur d'afficher leur 1^{er} divergence**.

Le dossier aurait dû être présenté en deux étapes d'information et de consultation. Nos représentants Mahorais ont remonté la **position bénéfique et consensuelle pour la majorité des vendeurs** de la boutique de Combani.

Consultation sur le projet d'évolution des horaires de l'assistance commerciale home (3900)

✓ Consultation

Finir le travail du samedi matin pour nos conseillers clients

Le projet vise à **rationaliser les horaires de travail** des conseillers sur **5 jours au lieu de 5,5 jours**, en supprimant la demi-journée du samedi. Les plages horaires seraient globalement similaires chaque jour, permettant ainsi de récupérer des heures du lundi au vendredi. Cette **réorganisation** est conçue pour **mieux gérer les absences**, qu'elles soient liées à la maladie, aux congés ou aux Autorisations Spéciales d'Absence, ainsi que les activités des instances représentatives du personnel (IRP).

L'**objectif** est de **fournir un service client amélioré** tout en équilibrant les besoins internes et externes, et **en ajustant le planning en fonction des exigences des clients**.

La Direction Client souligne qu'il n'est nullement question de fermer le service client, mais de l'adapter aux évolutions du marché.

La **commission économique a exprimé un avis favorable**, reconnaissant le caractère particulier de la **demi-journée du samedi**, avec une **baisse de 50% des appels** par rapport aux autres jours de la semaine, ainsi que des **ventes très limitées** ce jour-là.

Elle a attiré l'attention de la Direction Client sur le flux important constaté les mercredis et jeudis, suggérant par conséquent, de **déplacer le jour de la réunion d'équipe du mercredi** à un autre jour. Elle a également jugé **l'idée d'une brigade cohérente** pour une meilleure organisation du travail.

La commission CSSCT, chargée d'évaluer les répercussions du projet sur les conditions de travail des conseillers, n'a pas soulevé de préoccupation et a **recommandé de maintenir le régime des Journées de Temps Libre (JTL) tel quel.**

Il y a eu **suspensions de séance** de la part d'une organisation syndicale (OS) jugeant **impossible de se prononcer** car le dossier initial n'était pas disponible en ligne dans les délais impartis et concernait **2 phrases de modification** visant à **conserver les JTL.**

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange soutient pleinement ce projet de **modification des horaires du 3900**, reconnaissant que l'activité est très réduite le samedi matin, avec des ventes quasi inexistantes. Ce **nouveau planning favorisera davantage l'équilibre entre vie privée et professionnelle.** Le maintien des avantages liés aux Journées de Temps Libre (JTL) est une mesure appréciée et par l'ensemble des conseillers du 3900. La CFE-CGC Orange a soutenue cette demande du plateau client.

Vote des élus

- Pour : 16 (SUD, FO, UNSA et CFECGC Orange)
- Contre : 0
- Abstention : 3 (CFDT)

Les résolutions

Pour nos opposants il s'agit de contraindre le bureau à appliquer leur politique. Même pas en rêve !

Résolution 1- Suite à l'arrêté de la Cour de cassation : suppression du délai de carence pour les nouveaux entrants dans le groupe. Vote à l'unanimité

Résolution 2- Attribution des chèques cadeau pour la fête des mères, pères, etc... à tous sans précommande. Vote à l'unanimité. *Remarque : la volonté du bureau de solliciter une précommande avait pour seul but d'éviter le gaspillage pour ne pas se retrouver avec des chèques cadeaux non distribués.*

Résolution 3- Ouverture des prestations CSEC Enfance (garde d'enfant, handicap). Vote à l'unanimité. *Remarque : le trésorier avait proposé, sans succès, une modification du budget initial en intégrant cette prise en compte des prestations CSEC. Le passage via une résolution a eu plus de succès.*

Résolution 4- Demande d'un bilan des prestations CSEC 2023. Dix élus n'ont pas jugé utiles d'obtenir ces informations importantes. **C'est dommage ce chèque en blanc pour le Csec !** Résolution rejetée par 10 voix (CFDT-UNSA-SUD et FO) contre 9 (CFE-CGC Orange)

Résolution 5 : L'UNSA a présenté un nouveau budget, datant du 14 février (!) pour l'ASC 2024, **approuvé par la coalition**

Le bureau CFE-CGC a exprimé son désaccord en votant contre ce document mal avisé et peu sincère qui ne prend pas en compte les dépenses réalisées depuis l'application du budget initialement proposé en janvier par le trésorier, qui n'a jamais été remis en question.

Les 10 élus opposant semblent parfois passer outre les procédures établies lorsque cela arrange leurs affaires.

Dans ce cas particulier, ils ont mis au vote un budget sous forme d'une simple résolution, alors que le vote du budget devrait faire l'objet d'un point spécifique à l'ordre du jour.

Nos opposants pensent nous imposer un budget alternatif malgré le rejet des électeurs lors des dernières élections. Ce budget ne reflète pas nos convictions, nos valeurs ni la vision des personnels. Ces décisions vont à l'encontre de la volonté exprimée par les salariés en novembre et nous refusons catégoriquement de nous y soumettre. Le budget de janvier a été voté et est actuellement appliqué par le bureau.

Le secrétaire a encouragé la coalition à assumer pleinement ses responsabilités en franchissant une nouvelle étape avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance, volée, en abandonnant les attitudes conflictuelles pour se consacrer à l'action.

Pour la CFE-CGC Orange, **Nous lé là, y chape pas.** Nous sommes fiers d'avoir mis en place des prestations qui profitent à la grande majorité des salariés. Nous avons toute confiance en eux et ils nous font confiance.

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet :	0692 00 45 57
Ingrid Dobarria :	0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet :	0692 01 62 50
Sinda Buchle :	0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot :	0692 074 074
Mariame NAHOUDA H. :	0639 40 93 99
Raphael Erudel :	0692 29 83 66
Vanessa Moinache :	0692 64 90 94
Audrey Willette :	0692 07 05 51

Prochain CSEE : le 30 et 31 mai 2024

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECGC

